

N° 115

DEC 2020
JANV 2021

Meilleurs voeux 2021



L'ÉCHO

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

DOSSIER
Les fêtes
pour tous

FOCUS
Le geste de
tri se simplifie

ET AUSSI
Les portraits
Les écoles
Les associations





ÉDITO



Chers amis,

En tout premier lieu, permettez-moi, avec mes collègues du Conseil Municipal, de vous adresser nos meilleurs vœux pour 2021. Que cette nouvelle année soit porteuse de santé, de bonheur et de joie pour vous, vos familles et l'ensemble des personnes qui vous sont chères. Nous espérons tous un retour à la vie normale très rapidement afin de ne plus être contraints par toutes ces restrictions et de pouvoir, à nouveau, vivre en toute sérénité.

Nous avons reçu le résultat du recensement qui a été effectué en janvier / février 2020 et nous sommes désormais 3079 soit 39 personnes de plus que précédemment.

Comme j'ai pu le dire dans le message vidéo des vœux du Conseil Municipal, nous avons choisi le cabinet d'architectes A3 qui prépare le projet d'agrandissement de l'école maternelle. Ce dossier sera prioritairement inscrit au budget 2021 et nous allons, dans les prochaines semaines, le travailler avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves. Le Conseil Municipal a aussi validé le choix du cabinet d'architectes LAFITTE qui sera, lui, chargé de la démolition de la salle des fêtes et de la construction d'une nouvelle salle. Afin d'être prêt à commencer les travaux en 2022 et d'avoir franchi toutes les phases préalables à ce projet, cette anticipation était impérative pour ce qui sera le projet phare de ce mandat.

Enfin, pour ne pas oublier un dossier qui date de plus de 15 ans, nous venons de constituer une commission extramunicipale en partenariat avec l'association LGVEA, présidée par Jean-Robert THOMAS. L'objectif est de préparer un mémoire à l'attention des services de l'Etat, sur les exigences de la commune, si les travaux des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) devaient être réalisés. Nous ne manquons pas de solliciter vos avis prochainement, afin d'enrichir ce document de la meilleure façon qui soit.

Très bonne année 2021.

Amicalement, votre Maire, Christian TAMARELLE
Vice-Président de la Communauté de Communes



Madame, Monsieur,

Les membres de ma commission se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2021. Que cette année soit remplie de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

L'exercice 2020 s'est terminé par notre participation, le 28 novembre, à la journée de la Collecte Nationale des Banques Alimentaires. Cette journée a été marquée par une grande générosité de la part des donateurs, en faveur des plus démunis.

Depuis de nombreuses années, l'association Familles Rurales en collaboration avec la municipalité, par l'intermédiaire du CCAS, organise en décembre un repas de fin d'année pour nos aînés. En raison de l'épidémie de la Covid-19, ce repas n'a pas eu lieu. Cependant, nous avons souhaité « marquer le coup », en offrant un petit colis festif, qui nous l'espérons, vous aura apporté un peu de joie et de bonne humeur dans ce contexte si particulier. Cette distribution a été effectuée début janvier.

Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans la confection et la distribution des colis.

A nouveau une très bonne année.

Amicalement, Nadia SABY
Adjointe au Maire, en charge des Affaires Sociales

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1500 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication, avec la participation du service jeunesse et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 115 - Déc 2020 - Janv 2021
9 avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu de forêts gérées durablement certifiées PEFC



SOMMAIRE

3/ AMÉNAGEMENT

4/ LA MAIRIE ET VOUS

5/ À L'ORDRE DU JOUR

6/ DOSSIER : DES FÊTES POUR TOUS ET MALGRÉ TOUT !

8/ DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

10/ VIE ASSOCIATIVE

14/ DU CÔTÉ DES ÉCOLES

16/ CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MANIFESTATIONS COMMUNALES

18/ INFOS LOCALES

19/ PORTRAITS

20/ FOCUS : LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE

Les pinceaux ont remplacé les ballons



La crise sanitaire a malheureusement contraint les joueurs et dirigeants à désertier le club de football du Stade Saint-Médardais. Les services techniques ont profité de l'absence d'entraînements et de matchs, pour y effectuer des travaux. En effet, l'intérieur du bâtiment fait l'objet de travaux de peinture, et cela pendant quelques semaines encore. Les parties communes, les vestiaires arbitres et joueurs ainsi que le hall d'entrée connaissent un grand nettoyage et une remise au goût du jour. Ces travaux interviennent dans le cadre du programme d'entretien des bâtiments communaux, mis en place avec la nouvelle mandature.

Espérons tout de même que les nombreux adhérents pourront profiter de leurs installations remises en état d'ici peu et que la saison reprendra son cours, avec de nombreuses victoires !

D'ici quelques mois, et toujours au stade, les agents des services techniques entreprendront un nouveau chantier de peinture, mais cette fois-ci sur sa partie extérieure.

Candélabre solaire photovoltaïque

Le premier lampadaire solaire photovoltaïque de la commune a été installé impasse de Baron. Situé au fond d'une impasse, le lieu était propice à la mise en service de ce mode d'éclairage. Il sera suivi par d'autres installations de ce type (solutions autonomes d'éclairage très basse consommation à haut rendement lumineux) lorsque les lieux et les conditions le permettront.

Parmi les nombreux avantages que proposent ces solutions d'éclairage public, rappelons que les systèmes de candélabres photovoltaïques autonomes n'utilisent absolument pas d'énergie électrique en provenance du réseau, mais seulement celle produite naturellement par les rayons du soleil grâce aux capteurs solaires photovoltaïques placés en tête de mât, stockée dans des batteries puis restituée la nuit pour assurer l'éclairage.

Du point de vue de l'environnement, il est important de préciser que chaque kWh produit par un candélabre de ce type permet d'éviter l'émission de 0,3 à 0,5 kg de CO₂ dans l'atmosphère (gaz responsable de l'effet de serre).



Travaux de la salle polyvalente

Après avoir fait l'objet d'un premier agrandissement en 2017, la salle polyvalente connaît actuellement une deuxième phase de travaux : elle sera désormais agrandie et accessible à tous les publics. En effet, une mise en conformité totale aux règles d'accessibilité (toilettes, douche et rampe extérieure) est réalisée ainsi qu'une extension (salle de réunion, bureaux) de 40m². Les travaux ont débuté en décembre pour une durée de trois mois et pour un budget de 114 000 €TTC.

Lorsque la situation sanitaire le permettra, les associations

pourront ainsi profiter à nouveau de cet équipement communal.



projection de la salle après l'agrandissement

LA MAIRIE ET VOUS

RECENSEMENT

Au 1^{er} janvier 2021

nous sommes **3079 habitants**

Mobilisation et solidarité

Chaque dernier week-end de novembre, les Banques Alimentaires sollicitent la générosité du grand public durant leur Collecte Nationale. Cette année, les élus et membres du CCAS se sont mobilisés en devenant bénévoles. Ils ont assuré la collecte à Auchan La Brède le samedi après-midi et ce jusqu'à la fermeture du magasin. Ils se sont relayés par équipes de quatre, pour récolter les dons.

Ils ont pu constater que la générosité des donateurs était au rendez-vous. En effet, tout au long de l'après-midi, les sachets fournis sont revenus remplis et en nombre. Les clients du supermarché ont fait preuve



de solidarité envers les populations en difficultés. Ces dons seront très vite redistribués aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Cette année, dans un contexte inédit, la Collecte Nationale des Banques Alimentaires a permis de récolter l'équivalent de 20 millions de repas.

Nouveaux horaires de La Poste

A partir du 15 mars 2021, les nouveaux horaires de La Poste seront les suivants :

- **lundi : fermé**
- **mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h/12h**

La Poste nous a informés que « cette modification entre dans le cadre de l'évolution des modes de consommation des citoyens avec notamment le développement de l'économie numérique qui entraîne une réduction des flux de clients dans les bureaux de poste ».

Défibrillateur : la commune s'équipe



En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie, en pratiquant les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique (défibrillation), le temps que les secours interviennent.

Avoir un défibrillateur à proximité peut sauver des vies. C'est la raison pour

laquelle la collectivité vient de faire l'acquisition de deux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) supplémentaires. Outre l'appareil déjà en service à la salle multisports, ces derniers vont être prochainement installés et disposés dans des coffres individuels : le premier au stade de la Bugonne, le second à la salle polyvalente. Ces acquisitions constituent un atout important pour les utilisateurs des infrastructures sportives et associatives municipales, ainsi qu'une sécurité additionnelle.

Eric HAMM, directeur des services techniques, a réceptionné les appareils livrés en mairie le 11 décembre dernier, par la société AQUIPREV. Une formation à ces dispositifs est prévue en septembre prochain, pour le personnel municipal ainsi que pour les membres des associations communales.

Conformément à la loi et avec la volonté forte de contribuer à sauver des vies, la municipalité poursuivra l'implantation de défibrillateurs dans les autres bâtiments communaux.

État civil

Naissances :

Jules FORENS, le 22/10/2020

Décès :

Michel PELLETIER, le 15/12/2020

Manuel CASADO, le 19/12/2020

Alberto VILLAR PEREIRA DOS SANTOS, le 04/01/2021

Extraits du Conseil Municipal du 21 décembre 2020

> Résultat du marché : maîtrise d'œuvre-salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un marché public passé selon la procédure adaptée restreinte (sans remise de prestations) a été lancé pour désigner un maître d'œuvre dans le cadre de la démolition de la salle des fêtes et de la construction d'une nouvelle salle.

La commission s'est réunie une première fois afin de retenir trois candidats (phase candidatures).

La commission s'est réunie une seconde fois afin d'examiner les offres remises par les trois candidats et de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse à partir des critères de sélection.

La commission émet un avis favorable sur la proposition de l'agence d'architecture LAFFITTE, architecte mandataire du groupement, pour un montant prévisionnel de 91 968 euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer la maîtrise d'œuvre concernant la démolition de la salle des fêtes et la construction d'une nouvelle salle à l'agence d'architecture LAFFITTE, architecte mandataire du groupement, pour un montant prévisionnel de 91 968 euros HT et d'autoriser monsieur le Maire à signer le marché et tout document s'y rapportant.

> Prescription de révision du Plan Local d'Urbanisme

Considérant que le règlement actuel du Plan Local d'Urbanisme et le zonage de certains secteurs ne sont plus adaptés aux circonstances, Considérant qu'il est nécessaire d'étudier les impacts éventuels de ces modifications pouvant affecter les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de prescrire la révision du plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal sur la base des éléments cités ci-dessus

- que la concertation prévue aux articles L. 103-2 à L. 103-6 sera menée pendant toute la durée la révision selon les modalités suivantes :

- Bulletin municipal
- Réunions publiques
- Lettres d'information

- d'associer l'État, et consulter toute personne publique ou organisme, dès lors qu'ils en auront fait la demande

- de donner autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaires à la révision du PLU

- de solliciter l'État afin qu'une dotation, au titre des articles L. 132-15 du code de l'urbanisme, soit allouée à la commune pour participer au financement des frais matériels et d'études nécessaires à la révision du PLU

- que les crédits destinés au financement des dépenses seront inscrits au budget investissement de l'exercice considéré

En application de l'article R. 113-1 du code de l'urbanisme, elle sera en outre adressée pour information au centre national de la propriété forestière. Conformément aux articles R. 153-20 et R. 153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la mairie durant un mois, et d'une mention dans un journal d'annonces légales diffusé dans le département.

> Opérations avant le vote du budget primitif 2021

Sur proposition de monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'autoriser monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2020.

> Dépôt d'une demande d'autorisation du droit des sols

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'une extension de l'école maternelle. Il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation de construire à cet effet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise monsieur le Maire ou monsieur Pascal BARROUILHET, adjoint au maire, à déposer une demande d'autorisation de construire et de signer tout document utile dans cette affaire.

> Renouvellement du transfert au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde de la compétence « éclairage public »

Afin d'offrir une meilleure réactivité au profit des communes, le SDEEG peut assurer la pleine compétence en matière d'Eclairage Public tant au niveau des travaux que de l'entretien. Ce processus lui confère également la qualité d'exploitant de réseau dans le cadre de la mise en application du décret du 5 octobre 2011 dit « anti endommagement » des réseaux.

L'organisation interne du Syndicat (Bureau d'Etudes, Techniciens ...) et ses multiples références garantissent un montage sérieux des dossiers ainsi qu'un suivi des opérations sur le terrain.

Quant à la commune, elle conserve la totale maîtrise des aspects budgétaires, de la programmation des chantiers et du choix du matériel d'Eclairage Public.

Le Conseil Municipal DECIDE du renouvellement du transfert au SDEEG pendant une durée de 9 ans des prérogatives suivantes à partir du 27 février 2021 :

- maîtrise d'ouvrage des investissements sur les installations d'éclairage public, d'éclairage des installations sportives et de mise en lumière, comprenant notamment les extensions, renforcements, renouvellements, rénovations, mises en conformité et améliorations diverses
- maîtrise d'œuvre des travaux d'Eclairage Public réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental,
- maintenance préventive et curative des installations d'éclairage public
- valorisation des Certificats d'Economies d'Energie portant sur l'éclairage public,
- exploitation et gestion du fonctionnement du réseau éclairage public

> Rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes de Montesquieu et rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2019 de la Communauté de Communes de Montesquieu et du rapport annuel 2019 du service de l'élimination des déchets.

● Des fêtes pour tous et malgré tout !

- La municipalité et les associations Saint-Médardaises ont tenu, malgré la crise sanitaire, à offrir des belles fêtes de fin d'année à tous les habitants.

Les vœux du Conseil Municipal

Les conditions particulières ont conduit monsieur le Maire et le Conseil Municipal à vous adresser leurs vœux par le biais d'un message vidéo que vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune (www.saint-medard-deyrans.fr). Pour celles et ceux qui le souhaitent, en voici le contenu :



"Mesdames et messieurs, chers amis,

Les conditions particulières de cette année 2020 et de ce début 2021 ne nous ont pas permis d'organiser la cérémonie des vœux comme chaque année et nous avons décidé, avec mes collègues du Conseil Municipal, de nous adresser à vous au travers de ce message vidéo.

Depuis le mois de mars, au lendemain des élections municipales et l'élection d'une nouvelle équipe, le gouvernement a décrété le confinement en raison de la propagation du virus COVID-19. Ecoles fermées, associations à l'arrêt et village désertique ont été notre quotidien pendant de longues semaines. La reprise de nos écoles au mois de mai a nécessité un partenariat très étroit entre les services de la mairie, les élus, les enseignants et les représentants des parents d'élèves. Un grand merci à tout le monde pour ce travail en commun, qui a permis une seconde rentrée sous les conditions du protocole transmis par l'Education Nationale.

Le second confinement du mois d'octobre s'est achevé le 15 décembre et nous sommes à ce jour, sous l'égide d'un couvre-feu de 20 heures* à 6 heures. Ces situations inédites ont nécessité, de la part des services de la mairie, une implication sans faille et je tiens à leur adresser mes sincères remerciements pour leur professionnalisme face à l'ensemble de ces événements. Un remerciement très chaleureux aussi aux bénévoles qui nous ont aidés dans la confection des masques ainsi qu'à tous les élus, anciens et nouveaux. J'ai bien entendu une pensée particulière pour les commerçants et les artisans qui souffrent depuis de longs mois ainsi que pour les nombreux bénévoles de nos associations qui attendent avec impatience le feu vert de la reprise. Je les assure, à tous, de notre complet soutien.

Depuis cet été et après le vote du budget qui a eu lieu en juillet, le Conseil Municipal a mis les bouchées doubles pour enclencher la reprise des investissements. La deuxième tranche de la route de Larchey est terminée ainsi que quelques autres travaux sur certaines de nos voiries. Le deuxième agrandissement de la salle polyvalente a débuté et nous avons choisi le cabinet d'architecture qui sera chargé des travaux d'agrandissement de l'école maternelle cette année et celui qui va préparer les plans de la nouvelle salle des fêtes pour un début des travaux en 2022. La révision du PLU est aussi un dossier qui va être d'actualité dans les prochaines semaines. Vous l'avez compris, les élus et les services de la mairie sont toujours mobilisés et malgré tous ces aléas, la vie continue et nous nous devons d'être au rendez-vous de nos engagements.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente santé, j'espère que vous avez tout de même passé de bonnes fêtes et que nous pourrons nous retrouver bientôt.

Amicalement

Christian TAMARELLE"

A l'issue du message de monsieur le Maire, vous pourrez découvrir un à un, les membres du Conseil Municipal dans une mise en scène originale !

** Depuis le 16 janvier, le Gouvernement a avancé le couvre-feu à 18h.*

Des paniers gourmands pour nos aînés

Chaque année, à Saint-Médard-d'Eyrans, les plus de 65 ans sont invités par le CCAS et l'association Familles Rurales à se retrouver autour d'un repas de fête. Cette année, en raison de la crise sanitaire, la manifestation a dû être annulée. En compensation, il a été décidé d'offrir et de distribuer des paniers gourmands, aux aînés de la commune.

C'est ainsi que 326 colis ont été préparés et distribués par les bénévoles de l'association Familles Rurales et par les élus du CCAS. Nadia Saby, adjointe aux affaires sociales, s'est naturellement tournée vers une entreprise locale, Lou Gascon, pour acheter les produits constituant le panier gourmand ou

plutôt le sac en tissu : cannelés, garbure, délice de canard, pâté de foie de porc nature et au piment d'Espelette, grillons de canard et terrine de foie de canard.

L'association Familles Rurales et la mairie, par le biais du CCAS, ont assuré le financement de ces présents.

Ce fut aussi l'occasion de prendre des nouvelles et de garder le contact avec nos aînés, tout en respectant les règles sanitaires, bien entendu. Espérons que ce repas puisse avoir lieu l'année prochaine, car il est, pour un grand nombre de personnes, un moment de convivialité, de partage et bien souvent, de retrouvailles !



Nadia Saby lors de la remise d'un colis gourmand à une Saint-Médardaise.

Grand succès pour la boîte aux lettres du Père Noël

Cette année, les lutins du Comité des Fêtes ne pouvant pas organiser de spectacle et de goûter de Noël, ont décidé de faire appel au Père Noël directement ! Pour cela, ils ont fabriqué et décoré une magnifique boîte aux lettres, qu'ils ont disposée devant la mairie. Les enfants ont pu y déposer leurs dessins ou courriers, directement remis au Père Noël qui, avec l'aide de son secrétariat, a répondu à chaque enfant !

Ce sont plus de 120 enfants qui ont ainsi reçu une carte personnalisée avec la promesse, quand les conditions sanitaires le permettront, de pouvoir faire un tour de poney dans la commune.

Une belle initiative à souligner.



Les enfants sont venus nombreux déposer leurs lettres ou dessins au Père Noël !

Les activités périscolaires : de la petite section au CM2

Tous les ans, en début d'année, de nombreux parents se précipitent afin d'inscrire leurs enfants aux activités périscolaires organisées par le service jeunesse dans les deux écoles. En effet, ces activités sont variées (sport, activités culturelles, manuelles...), très appréciées des enfants et victimes de leurs succès !

Elles ont lieu toute l'année, les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs de 17h à 18h. Elles sont facturées en ¼ d'heure de périscolaire et sont encadrées par les animateurs communaux, diplômés et expérimentés.

A l'école maternelle :

> Baby gym avec Tony, Arnaud, Damien ou Thomas (séances pour les petites, moyennes et grandes sections) : parcours, petits jeux, relaxation, étirements...

> Atelier cuisine avec Arnaud : fabrication (et dégustation !) de petites pâtisseries, crêpes, gaufres ou même pizzas, en fonction de la période.

> Loisirs créatifs avec Emeline : réalisation de tableaux en peinture ou quilling, de créations manuelles...

> "Si on chantait..." avec Lucie : apprentissage de chansons souvent en lien avec la période puis, à la demande des enfants, lecture d'histoires et fabrication d'un petit livret de chants avec toutes les chansons apprises.

A l'école élémentaire :

> Le multisports avec Damien, Enzo, Julien et Tony : activités sportives par périodes (de vacances à vacances)

Pour les CP : handball, jeux d'opposition, badminton, orientation, VTT

Pour les CE 1 : jeux d'orientation, basket, baseball, golf, VTT

Pour les CE2 : tennis, basket, badminton, baseball, VTT

Pour les CM1 et CM2 : athlétisme, badminton, basket, baseball, VTT

> Expression corporelle / activités artistiques :

Avec Isabelle : gym, LIA/danse, Step, acro gym et préparation du spectacle de fin d'année

Danses avec Pia (contemporaine, reggaeton, afro, modern jazz, street dance)

Théâtre avec Julien : différents ateliers (improvisation, lâcher prise, occupation des espaces, articulation), préparation et montage d'une pièce.





Qi Gong : de nouvelles offres



Toute l'équipe de l'association de Qi Gong Le Phénix des Graves vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2021. Suite à une année 2020 chaotique pour tout le monde, en 2021, l'association s'adapte à la crise sanitaire et vous propose deux nouvelles formules pour découvrir et pratiquer cette gymnastique chinoise centrée sur la méditation par la pratique d'un mouvement global. Dans le Qi Gong, l'énergie passe aussi par la maîtrise du souffle, ce qui permet

de se centrer puis ensuite de s'apaiser, fait essentiel en cette période particulière. Pour répondre aux exigences sanitaires et pouvoir continuer notre pratique, notre professeure, Nathalie Moratto vous invite à suivre des cours en ligne, tous les lundis soirs, via une plateforme de vidéoconférence. C'est un moment à soi, que l'on s'accorde, une pause entre le télétravail et les contraintes. Selon la suite de l'épidémie, l'association proposera aussi des cours, les vendredis soirs, dans

la salle des fêtes de la commune, avec notre nouveau professeur Yves Mercier. Yves, professeur de Qi Gong de Saint-Morillon, vient prendre le relais de Nathalie, qui continuera de nous faire progresser dans notre pratique du Qi Gong, en ligne mais aussi lors des journées thématiques. Pour l'aspect pratique, l'inscription se fait pour l'année pour l'option en ligne et pour l'option en salle. Bien sûr une personne peut s'inscrire pour deux séances par semaine et bénéficier ainsi du savoir de nos deux professeurs. L'encaissement des cotisations ne se fera évidemment que si les cours sont possibles, pour ceux prévus dans la salle des fêtes.

Pour poursuivre notre envie de partage, amorcée par la manifestation Altostress prévue en avril 2020 et annulée par le confinement, l'association vous propose cette année des samedis thématiques, ouverts à tous sur inscription. La jauge sera définie ultérieurement, selon les mesures en vigueur lors des événements. Les « Ateliers Corps et Esprit » offriront des découvertes et initiations au Qi Gong ainsi qu'à d'autres pratiques comme le yoga du rire, la méditation, le shiatsu, la sophrologie mais aussi une approche des saisons par la naturopathie. Nous espérons grandement pouvoir mener ces actions à bien !

Pour mieux connaître les offres proposées par l'association, nous vous convions à consulter le site internet de l'association <https://le-phenix-des-graves-qi-gong.webnode.fr/> ou à écrire à l'adresse suivante : lephenixdesgraves@gmail.com. A très bientôt, en ligne ou masqués !!

HBSME : meilleurs vœux



L'année s'est terminée sur une note positive pour le HBSME : depuis le 15 décembre, les licenciés mineurs ont retrouvé la salle, leurs coéquipiers et le plaisir de pratiquer leur sport favori. En effet, les entraînements pour les collectifs mineurs ont repris et, exceptionnellement, des séances ont été organisées pour la majorité d'entre eux pendant les vacances de Noël.

Les plus jeunes ont même reçu la visite du Père Noël pour leur plus grand plaisir. Cet événement fait

partie des moments festifs que le club tient à maintenir autant que possible, dans le respect des règles sanitaires.

Le HBSME vous souhaite une belle année 2021 et espère vous retrouver tous prochainement pour de nouveaux moments sportifs et conviviaux.



Comité des Fêtes : des projets pour 2021 !



La boîte aux lettres du Père Noël installée cette année pour les plus jeunes à la mairie a été nous l'espérons, une destination de joie pour les enfants qui ont pu y déposer leurs courriers et dessins.

Ce sont environ 120 courriers qui ont été reçus et

qui ont fait l'objet d'une réponse individuelle de la part des lutins du secrétariat du Père Noël.

Nous constatons avec plaisir que 20% des courriers concernaient des adresses situées sur les communes voisines.

Le Père Noël a répondu à chaque enfant en lui offrant un petit cadeau qui sera utilisable en 2021 sur la place de la Loi 1901, dès que l'organisation d'événements publics sera autorisée. Nous vous informerons bien sûr à l'avance des dates retenues.

Nous l'avons maintenant tous compris et intégré, l'année 2021 va encore être compliquée !

Malgré cela, le Comité a établi un calendrier, qui sera tenu dans la mesure du possible et dont voici les dates à retenir (chaque manifestation sera détaillée ultérieurement) :

- 13 mars : carnaval suivi d'un bal masqué, conjointement avec la municipalité
- 16 mai : vide grenier avec le Dynamic's club
- 4/5/6 juin : fête locale
- 25 septembre : repas + soirée dansante (salle des fêtes)
- 11 décembre : spectacle de Noël pour les enfants (salle des fêtes)
- 31 décembre : réveillon de la Saint Sylvestre (salle des fêtes).

Le Comité a dit au revoir à Sandra et Stéphane, qui ont rejoint mi-janvier la région de Béthune dans le Nord. Un grand

merci à eux pour l'aide apportée sur les manifestations ces dernières années.

Bienvenue et merci à Christine Dubourdieu qui nous a rejoint en fin d'année comme bénévole.

Nous vous invitons à en faire de même si vous avez envie de participer à la vie du village, au sein d'une équipe que l'on peut qualifier de très sympa. **Ne soyez pas timides et rejoignez-nous !**

Nous sommes comme vous, impatients de reprendre des activités « normales », et de nous retrouver comme avant pour partager de bons moments, alors espérons que 2021 soit l'année qui nous le permette.

Meilleurs vœux à toutes et tous pour cette nouvelle année, portez-vous bien.

Bien amicalement. L'équipe du Comité des fêtes

Dernière minute !

En raison des fortes incertitudes qui demeurent en ce début d'année sur les futurs événements programmés, le Comité des fêtes se doit de vous proposer de nouvelles idées d'animations.

Aussi, nous allons organiser un concours de photos qui se déroulera sur plusieurs mois, gratuit, ouvert à tous les habitants et sur inscription.

Les modalités précises seront prochainement définies et communiquées, mais en voici déjà les grandes lignes :

- concours sur inscription,
- prendre et transmettre 10 photos, dans 10 catégories différentes, uniquement prises sur la commune (pas de Tour Eiffel en arrière-plan),
- création et diffusion des galeries photos, pour un vote des habitants,
- classement : par catégorie et général.

Tous les détails du concours seront accessibles prochainement sur notre page Facebook, ainsi que sur le site de la mairie. Tenez-vous prêts !

stmedardenfete@gmail.com

<https://www.facebook.com/stmedardenfete/>

Rugby : meilleurs vœux !

Toute l'équipe des Arruanais souhaite aux saint-médardais une très bonne année 2021.

Nous souhaitons par la même occasion rendre un bel hommage à notre Cuisinier Jean-Claude. Du haut de ses 70 ans passés, il est un "pilier du Club". Il a tout connu avec les Arruanais. D'abord en tant que Vice-Président, ce natif de la Corrèze nous fait vibrer par son célèbre "10 heures !!!" Lui aussi, il lui tarde les retrouvailles avec le cuir pour préparer les 3^{ème} mi-temps. En attendant, on souhaite la santé et plein de bonnes choses à cet homme si généreux !

En 2020, les joueurs et le staff avaient décidé de marquer le coup en lui fabriquant un couteau de chef, personnalisé par les noms de tous les Arruanais.



APBA : au revoir Philippe

L'A.P.B.A. a l'immense douleur de vous informer du décès soudain, le vendredi 11 décembre 2020, de son Vice-président, Philippe Delaunay.



Philippe était un ancien instituteur, qui avait la passion de la paléontologie chevillée au corps. Grand spécialiste des ammonites, il avait, avant de venir s'installer en Gironde, pour vivre sa retraite de manière agréable, échantillonné pendant près de 40 ans les gisements à ammonites des départements de la Nièvre et de l'Yonne, constituant ainsi une collection de référence de ces niveaux, qui sont pour certains devenus inaccessibles aujourd'hui. Il était également très féru d'Echinides et de Spongiaires.

Durant cette période Philippe a même présidé l'Association de Minéralogie et de

Paléontologie d'Héry en Auxerrois de 1995 à 2013, étant toujours en recherche de partage de connaissances.

Dès son arrivée en Gironde, Philippe a immédiatement cherché une association dans laquelle il pourrait exercer sa passion. Ce fût tout naturellement qu'il se dirigea vers l'A.P.B.A., où il devint dès 2014, un collègue incontournable à tel point qu'il intégrera le bureau en tant que secrétaire, en 2016. Puis en 2019, il fut nommé Vice-président, rôle dans lequel il s'épanouissait en nous faisant découvrir des niveaux à « ammonites », ses chers Mollusques Céphalopodes qu'il affectionnait tout particulièrement. De notre côté, nous l'avions initié aux terrains du Tertiaire aquitain, faisant de lui un champion des affleurements calcaires du blayais.

Philippe est parti ce vendredi de décembre 2020. C'était un homme sincère et attachant, aimant partager ses connaissances et apporter ses idées.

Nous avons une pensée émue pour son épouse, ses enfants et ses petits-enfants. Et même s'il n'est plus là, nous aurons toujours une pensée pour lui lors de nos activités et plus encore lors de nos sorties à ammonites.

SSM : tous nos meilleurs voeux

Au moment de clôturer 2020, il est bien difficile de pouvoir tirer un bilan footballistique tant cette année a été particulière. Elle aura été marquée par les deux confinements, l'arrêt des compétitions pendant plus de cinq mois, la mise en place de protocoles stricts et une réorganisation perpétuelle des conditions d'accueil des joueurs.

A ce titre, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles du club qui ont fait preuve d'une implication de tous les instants et les services municipaux pour leur engagement.

Les plus jeunes ont toutefois pu retrouver le chemin des terrains le 1er décembre dernier, après un mois d'arrêt. Le nouveau protocole interdisant tout contact entre les joueurs, les éducateurs ont dû faire preuve d'imagination pour proposer des entraînements ludiques et originaux.

L'occasion aussi pour les plus petits (U6-U9) de profiter du dévouement de leurs coachs pour participer au stage d'hiver, qui a eu lieu pendant les vacances de Noël. La mairie a permis l'organisation de ce stage en mettant la salle multisports à disposition du club pendant trois matinées. Nos jeunes pousses ont donc pu poursuivre l'apprentissage des bases, dans la bonne humeur et le respect des règles.

Le traditionnel arbre de Noël ne pouvant se dérouler normalement compte tenu des conditions sanitaires, le club a organisé une remise des cadeaux par catégorie, à la reprise de janvier.

Enfin, le Stade Saint-Médardais a une pensée particulière pour l'ensemble des associations culturelles et sportives de la commune et tient à leur apporter son soutien dans cette période troublée.

Le club présente ses meilleurs voeux aux saint-médardaises et saint-médardais, en espérant que 2021 nous permette de nous retrouver rapidement.



TCSM : sur les courts en 2021 !

L'année 2020 s'est terminée avec la reprise de nos entraînements pour l'ensemble du club. La vie du club a pu reprendre son cours, malgré les interdictions de compétitions et de rassemblement.

Une année étrange vient donc de s'achever et il est temps d'en faire le bilan :

- Des belles prestations en championnat de Gironde, notamment nos équipes mixtes qui se sont toutes les deux qualifiées pour la phase finale

- Plusieurs mois sans jouer avec une reprise sous un strict protocole

- Interdiction des compétitions et des animations

Néanmoins, la reprise en septembre nous a permis de réaliser un excellent tournoi open qui a laissé entrevoir une éclaircie dans notre sport et dans notre



vie communale. Le club a représenté fièrement la commune et chaque compétitrice/compétiteur a pu venir pratiquer son sport et être reçu même par un sourire « masqué ».

Dans l'attente des évolutions sanitaires, nos équipes sont prêtes à reprendre le championnat de Gironde, pour les sé-

niors et séniors + et à le commencer pour nos équipes jeunes : une équipe 11-12 ans, deux en 15-16 ans et une en 17-18 ans.

Cette année nous allons également changer nos tenues. Les cours ayant repris, toutes nos équipes ont pu choisir leur taille et ainsi, nous espérons pouvoir porter nos couleurs lors du championnat de printemps qui commencera début mai.

Nos équipes mixtes seront également de la partie. Le championnat, cette année, se déroulera sur les mois de juin et de juillet afin de permettre, si reprise il y a, aux championnats de Gironde masculin et féminin de se terminer.

Cette nouvelle année n'a exceptionnellement pas démarré avec notre traditionnelle galette, mais nous fourmillons d'idées pour vous retrouver très prochainement.

Toute l'équipe du TCSM vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2021, tant sur le plan familial, sportif et professionnel.

Nous reviendrons vers vous rapidement pour nos prochaines animations. En attendant, vous pouvez trouver toutes nos informations et actualités sur notre site internet www.tcsmeyrans.fr ou sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

N'hésitez pas à nous contacter soit par mail contact@tcsmeyrans.fr ou pendant les cours, auprès de notre entraîneur de choc, Cyril.

Au plaisir de vous rencontrer sur ou en dehors des courts, pour un échange et un moment de convivialité.

Dynamic's club : les dates de l'année

Dynamic's club vous souhaite une bonne année ainsi qu'une bonne santé !

2021 est là, nous permettant ainsi « d'enterrer » 2020, année inédite et difficile pour tous.

Nous restons optimistes et avons d'ores et déjà réservé la salle des fêtes pour nos grands lotos prévus aux dates ci-dessous :

- Samedi 30 janvier Loto
- Samedi 6 Mars Loto
- Samedi 29 mai Loto
- Samedi 26 juin Loto
- Samedi 11 septembre Loto
- Samedi 30 octobre Loto
- Samedi 27 novembre Loto

Nous avons aussi prévu un **vide grenier, avec le Comité des Fêtes, le dimanche 16 mai, place de la Loi 1901.**

Les dates des petits lotos et des concours de belote à la

salle polyvalente vous seront communiquées dans quelques temps.

La date de l'Assemblée Générale sera décidée en fonction des conditions sanitaires.

Beaucoup d'adhérents hésitent à renouveler leur adhésion pour 2021, du fait du manque de visibilité sur les premières semaines de l'année. De ce fait, notre Présidente Christine VANDELDE et les membres du bureau, ont décidé de :

Renouveler votre adhésion 2021 avec une cotisation à 0 €

Le Club prendra donc en charge en totalité les timbres et cartes d'adhésion auprès de la Fédération Générations Mouvement.

La salle polyvalente est actuellement en cours d'agrandissement et de rénovation. Nous espérons pouvoir vous y accueillir, dès que possible, pour retrouver notre lien social qui nous manque.

A bientôt de vous revoir.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

● Noël dans les écoles : les sourires des enfants !

- En décembre dernier, les événements se sont succédés dans les deux écoles de la commune. Juste avant les fêtes de fin d'année, les enfants ont été gâtés !



Les enfants des deux écoles ont pu déguster le **traditionnel repas de Noël**, concocté par le chef Alain ! Succès garanti, surtout pour le gâteau au chocolat maison.

Les enfants de l'école maternelle ont reçu la **visite de Sophie, la bibliothécaire**, pour une **séance de lectures et de chants de Noël**, dans chaque classe. Elle est venue avec son petit sapin « tout nu », qui au fil des histoires s'est paré de décorations.



Ils ont également assisté et activement participé à un **concert de Noël de Cédric MOULIÉ**, venu avec de nombreux instruments, pour le plus grand plaisir des enfants.



Le jeudi 17 décembre, c'est avec quelques jours d'avance que le Père Noël a fait son apparition à l'école maternelle. Il était accompagné de ses lutins, en l'occurrence plusieurs élus et le responsable jeunesse. Il a fait le tour de l'école avec sa hotte et a déposé des cadeaux pour chaque classe. Il a été accueilli avec des regards émerveillés, parfois un peu d'appréhension, mais aussi avec beaucoup de sollicitations et de questions. Tous les enfants ont reçu un sachet de bonbons de Noël, offert par la municipalité. Les enseignants avaient joué le jeu et le Père Noël a eu droit à de nombreuses chansons, ainsi que

quelques dessins. Une matinée riche en émotions !

L'après-midi, le traditionnel goûter de Noël offert par la municipalité, a eu lieu dans le restaurant scolaire en deux services, protocole sanitaire oblige. Les enfants ont pu apprécier un bon chocolat chaud, des viennoiseries ainsi qu'un verre de jus d'orange. Un très agréable moment de convivialité partagé entre enfants, élus, enseignants, personnel communal et clôturé par un intermède musical surprise (interprété par deux enseignants, au chant et à la guitare).



A l'école élémentaire aussi, tous les enfants ont reçu un sachet de bonbons de Noël, offert par la municipalité. Ils ont été distribués dans les classes par Laure GERARD, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse.

CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

Les coups de coeur du club de lecture



« Avant la longue flamme rouge »

de **Guillaume Sire** - Prix Orange du livre 2020

L'histoire vraie de Saravouth que l'auteur nous livre, commence en 1971 en pleine guerre civile au Cambodge. Le pays est à feu et à sang. Le père travaille à la chambre d'agriculture et la mère enseigne la littérature française au lycée, elle les plonge dans la lecture et crée un pays imaginaire pour ses deux enfants. La famille est arrêtée. Saravouth, dans la fuite, se retrouve seul dans la forêt. Il est gravement blessé, une sorcière le soigne avec des plantes. Dès qu'il retrouve la santé, il n'a qu'une hâte celle de retrouver sa famille. Dans sa recherche on traverse les paysages magnifiques du Cambodge, et on se retrouve en ville, occupée par les khmers rouges. Il va

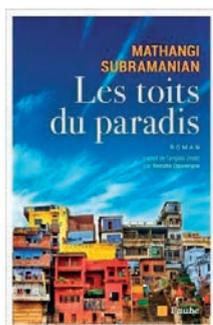
travailler dans un hôpital et a la volonté de s'en sortir en gardant l'espoir vivace de retrouver sa famille. Il va quitter son pays et se marier aux Etats-Unis.

« J'ai aimé car ce petit garçon fait preuve d'une volonté incroyable. » Marie Jo

« Le rôle de son imaginaire qui va lui permettre d'affronter les horreurs de la guerre. Il met tellement de force dans l'espoir de retrouver ses parents, qu'on y croit avec lui. » Martine

« Sa mère, en lui donnant le goût pour l'imaginaire, va lui livrer la clef pour passer outre les atrocités de la guerre, c'est bouleversant. » Aline

On peut retrouver son histoire à travers le court métrage « Odysseus Gambit »



« Les toits du Paradis »

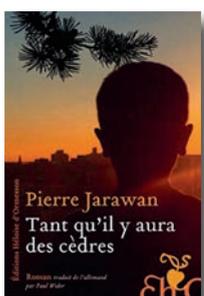
de **Mathangi SUBRAMANIAN**

Le « Paradis » est un bidonville qui va être détruit, mais face au bulldozer venu tout détruire, il y a une maîtresse d'école courageuse et dévouée qui va se battre.

« On découvre la dureté de la vie dans un bidonville et celle d'enfants qui vont devenir des adolescentes

volontaires, décidées à ne pas se laisser enfermer dans cette vie de femmes indiennes et des castes. C'est une superbe histoire » Chantal

« On est plongé dans l'Inde, on sent même les odeurs. Une solidarité extraordinaire qui va nous porter dans ce récit captivant. » Aline



« Tant qu'il y aura des cèdres »

de **Pierre JARAWAN**

C'est l'histoire d'un jeune libanais, Samir, vivant en Allemagne heureux dans un quartier cosmopolite. Il est en admiration devant son père, gentil et jovial, qui est un conteur et poète.

Jusqu'au jour où le drame arrive avec une diapositive qui va tout faire basculer, le père disparaît, alors que Samir n'a que huit ans.

Il sera traumatisé de ce départ et à l'âge adulte, sa compagne le poussera sur les chemins du Liban, pour un voyage initiatique afin de faire la lumière sur

son histoire.

« C'est un roman poignant, qui retrace le portrait d'une famille exilée, déchirée par le secret, la guerre et les remords. » Christine

« Ce livre est construit comme une enquête, on a hâte de lire la suite, la guerre du Liban et l'identité du pays y sont bien relatées. » Martine

« Je me suis vraiment plongée dans le pays et j'ai été touchée par le problème des enfants d'immigrés, qui ont une double culture, fantasmant le Liban. J'ai été transportée par ce récit qui met en valeur la beauté de ce pays. » Sandra

La bibliothèque est ouverte et les prêts à emporter continuent !

Horaires d'ouverture :

> Mardi : 16h / 18h

> Mercredi : 14h30 / 17h30

> Vendredi : 10h30 / 12h – 16H/17h30

> Samedi : 9h30 / 12h30

Renseignements sur le site internet de la commune :

www.saint-medard-deyrans.fr

AGENDA

Concours de dessins

Thème "parapluies" - jusqu'au 4 février

EXPO Février

Carnets de voyages

À la bibliothèque

P'tit Atelier

"Love" Atelier créatif en famille (à partir de 6 ans)

À la bibliothèque - Mercredi 10 février - 10h/12h

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 17 février - 10h30/11h30

« Emotions »

La CCM lance son prix littéraire en 2021

La CCM lance la première édition du prix littéraire sur le thème : « La mémoire du territoire ».

> Un prix littéraire sous forme de concours de nouvelles

La participation à ce prix littéraire est gratuite et est ouverte à toute personne physique à partir de 16 ans dans la limite d'un texte maximum par participant. Le texte présenté doit faire référence au territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu. Il doit comporter au minimum 1500 mots et maximum 2000 mots.

Les 3 premiers lauréats seront récompensés.

> Un prix littéraire, pour quels objectifs ?

A travers le réseau des bibliothèques En Voiture Simone, la CCM souhaite ainsi promouvoir et développer l'activité cultu-

relle et encourager à la découverte et à la création. Ainsi, cette première édition du prix littéraire vise à valoriser et inciter la création artistique locale, permettre la transmission de la mémoire du territoire et surtout valoriser le commerce local par le choix de ce thème : « La mémoire du territoire ».

> A vos stylos !

Les habitants du territoire vont pouvoir coucher sur papier leurs histoires locales, réelles ou imaginaires, car tous les styles sont les bienvenus, tant qu'elles répondent au thème de "la mémoire du territoire".

Dépôt des nouvelles jusqu'au 05 février 2021

Plus d'information sur le site de la CCM : <https://www.cc-montesquieu.fr>

Les gagnants du concours de dessins de Noël



Martin GOUGET - 5 ans



Léana VIAUD - 8 ans



Victor KERHOAS - 12 ans

A vos agendas : Carnaval en vue...

> La commission animations communales prépare le carnaval 2021 : le samedi 13 mars après-midi

> Le thème de cette année est le suivant : "Et si Venise s'invitait à Saint-Médard-d'Eyrans"

Au programme : défilé, goûter et de nombreuses animations !

Habitants, associations... si vous souhaitez réaliser un char, il sera le bienvenu lors du défilé !

Cette manifestation sera possible en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

INFOS LOCALES

La CCM améliore sa capacité de tri sélectif sur son territoire

Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages se trient dans les foyers de la Communauté de Communes de Montesquieu. Les habitants du territoire se poseront moins de questions face à l'énigmatique sac jaune. Fini les doutes ! Pots de yaourt, barquettes en plastique, films souples d'emballages (blisters), mais aussi capsules de café en aluminium, de bière, les gourdes de compote et autres petits opercules en métal, viendront rejoindre les papiers, boîtes de conserve, cartons et bouteilles/flacons en plastique que beaucoup avaient déjà le réflexe de trier.

Ce projet piloté par CITEO place la CCM comme parmi les premières collectivités de Gironde à étendre le tri sélectif à l'ensemble de ses emballages.

Collecte 2021

> Déchets verts

Mercredi 7 avril

Mardi 4 mai

Mardi 1^{er} juin

Mardi 7 septembr

Mardi 5 octobre

Mercredi 3 novembre

> Encombrants

Jeudi 8 avril

Jeudi 8 juillet

Jeudi 14 octobre

Inscriptions :

0 805 020 002

La collecte sélective comprend cinq flux de matériaux : le verre, les emballages métalliques, le papier, les cartons et les plastiques. S'agissant de ces derniers, jusqu'à présent, seuls les flacons et bouteilles pouvaient être déposés dans le sac de tri. Faute de savoir comment recycler les autres emballages plastiques (comme les pots de yaourt), il était auparavant impératif de les jeter avec les ordures ménagères.

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, **la CCM distribuera en ce début d'année 3 rouleaux de sacs jaunes par foyer**, au lieu des 2 habituels, ainsi qu'un mémotri pour accompagner les familles dans leur nouveau usage.

(Retrouvez le détail en dernière de couverture.)

Infos CCM

> Lancement d'une plateforme de e-commerce sur le territoire

Le 4 décembre dernier, Bernard FATH, Président de la Communauté de Communes de Montesquieu, a signé une convention avec les chambres consulaires (Chambre de Commerce et de l'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat) pour le lancement d'une plateforme de e-commerce à l'échelle du territoire, en présence du Vice-Président Michel DUFRANC, en charge du développement économique, et des maires des 13 communes du territoire de la CCM.

Un travail mené en partenariat avec les chambres consulaires, représentées à cette occasion par Monsieur LOISEAU, et soutenu par le Club des Entreprises, représenté par Madame BAILLY, qui vise à la mise en place d'une plateforme de e-commerce "Ma ville, Mon shopping" portée par La Poste et permettant aux commerçants du territoire de vendre en ligne leurs produits.

> La CCM lance une enquête en ligne sur le covoiturage

La Communauté de Communes de Montesquieu poursuit ses engagements en matière de transition écologique et solidaire et engage une réflexion sur les mobilités. La concertation citoyenne constitue la pierre angulaire de la transition écologique

Soucieuse de co-construire les mobilités et le territoire de demain, la CCM lance une large enquête sur le covoiturage à destination de tous ceux qui vivent et travaillent sur le territoire de la Collectivité.

Son objectif est d'atteindre une cible la plus large possible afin de constituer une base de données pertinente sur la pratique du covoiturage, à l'échelle du territoire de la CCM.

Les données obtenues permettront ensuite de cibler les enjeux prioritaires et les besoins du territoire, notamment en matière d'équipements ou de services à proposer pour encourager cette pratique.

En parallèle, la Collectivité mène également un travail pour établir un schéma de déploiement des aires de covoiturage. Selon les résultats obtenus, cette enquête pourrait venir nourrir ce travail, notamment dans la localisation de nouvelles aires ou le renforcement de celles existantes.

L'enquête est à découvrir sur le site de la CCM : <https://www.cc-montesquieu.fr/toutes-les-actualites/questionnaire-covoiturage>

> Labellisation France Services

Bernard FATH, Président de la CCM et Bruno CLEMENT, Vice-Président chargé des solidarités et de la petite enfance, ont obtenu de la Préfecture de la Gironde la labellisation France Services. Fin décembre, neuf France Services ont été labellisées en Gironde, dont celle de la CCM. Une nouvelle importante pour la structure d'accompagnement des publics de la CCM, qui jusqu'alors officiait sous le label de la MSAP (Maison de Services Au Public), en lien avec son Espace Emploi-Solidarité situé à Léognan.

Un service public de proximité essentiel pour le territoire France Services permet à chaque citoyen d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ces démarches du quotidien.

Ce guichet unique, qui rassemble déjà dix partenaires de l'État, est aussi un espace d'innovation.

Alain GINARD : Président du Comité des fêtes



Alain GINARD a 54 ans, il est natif de Normandie et père de deux jeunes adultes. Arrivé en Gironde en 2002, pour des raisons professionnelles, il a très vite adopté notre département et son climat ! Cet entrepreneur dans le commerce de bois résineux des pays du Nord et de l'Est de l'Europe aime le contact. Installé sur la commune depuis trois ans, il a, avec l'aide de sa compagne, noué de nombreux liens. Et c'est tout naturellement, que lorsque Laurent MAURAT, ancien Président du Comité des fêtes, a souhaité passer la main, qu'il s'est porté volontaire et a repris le flambeau avec enthousiasme.

Fédérer

Il souhaitait voir perdurer cette association et la développer. Il a été élu Président quelques jours avant le confinement du mois de mars 2020. Malheureusement, il a été stoppé dans son élan et c'est une année frustrante qui s'est écoulée. Mais Alain est entouré d'une équipe dynamique et motivée et il a su impulser et fédérer, malgré cette période peu propice à animer le village. De nouveaux bénévoles sont venus conso-

lider et étoffer le groupe... un grand merci à Sandra et Stéphane pour leur implication qui, hélas, ont quitté la région et l'association. Alain qui croit en l'esprit d'équipe (ancien footballeur) souhaite aller de l'avant.

Penser en l'avenir

Le Comité des fêtes a tout de même su procurer du bonheur aux petits saint-médardais à Noël, en construisant la boîte à lettres du Père Noël et souhaite aller à la rencontre des habitants dans les prochaines semaines sur le marché dominical. Un planning d'activités pour 2021 a été établi, même si Alain a bien conscience qu'il sera difficile de le tenir.

En effet, de nombreuses interrogations et inquiétudes pèsent encore sur l'année 2021. Cependant, Alain et son équipe imaginent de nouveaux projets pour les années à venir et attendent avec impatience la construction de la nouvelle salle. Ce nouvel outil pourra accueillir des événements plus importants et laisser présager de belles choses pour l'avenir de l'association et de la commune !

Comité des Fêtes

stmedardenfete@gmail.com

<https://www.facebook.com/stmedardenfete/>

Caroline JOLY et Ayu PEPIN : architectes



Caroline JOLY et Ayu PEPIN sont deux jeunes architectes de 31 ans, installées dans la zone du Bedat. Ayu originaire de Langon et Caroline du Pays Basque, se sont rencontrées pendant leurs études, à l'école

d'architecture de Bordeaux.

Elles ont, dans un premier temps, vaqué chacune de leur côté. Ayu a d'abord travaillé pour un cabinet puis s'est installée en autoentrepreneur ; Caroline quant à elle, s'est directement installée en libéral. Elles ont ainsi acquis une expérience différente mais complémentaire, tissé des contacts dans la région mais aussi plus au sud (Pays Basque, Toulouse)... et ont enfin décidé d'allier toutes leurs richesses professionnelles et personnelles pour travailler ensemble.

Elles n'ont pas de spécificité, puisqu'elles sont capables de travailler sur un projet de rénovation de maisons individuelles, d'aménagement de commerces, de construction dans le tertiaire... Leur force, c'est d'être deux, deux façons de penser, de dessiner, de créer et d'améliorer... Elles le disent elles-mêmes, « c'est enrichissant et formateur ».

Aujourd'hui, Ayu et Caroline ont pour objectif de décrocher des marchés publics et d'être reconnues. Souhaitons-leur la bienvenue dans notre commune et bonne chance dans cette belle aventure !

Caroline JOLY et Ayu PEPIN Architectes H.M.O.NP.

Zone d'activité du Bedat

33650 Saint-Médard-d'Eyrans

ayu.architecture@gmail.com / 06 40 38 93 98

jolylaplume.architecte@gmail.com / 06 67 94 35 21

LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?
 05 57 96 01 24

#SUIVEZMOI
 SUR CONSIGNESDETRI.FR



CITEO